

Motion 1798

Quel est le nouveau découpage proposé pour les Départements ?

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- le discours de Saint-Pierre du 5 décembre 2005 et notamment la volonté de favoriser rapidement la construction de logements ;
- la pénurie de logement persistante ;
- les difficultés rencontrées par le Conseil d'Etat pour mettre en œuvre cette politique;
- la nécessité impérative de voir des chantiers de construction de logements s'ouvrir rapidement ;
- le difficile respect de l'échéance du 31 décembre 2007 pour solliciter une part du Fonds d'infrastructures fédéral dans le cadre des travaux sur le Projet d'agglomération ;
- le manque de terrains constructibles ;
- l'établissement de projets de déclassements de terrains en zone périurbaine (M 1499-D) ;
- la nécessité de réexaminer le Plan directeur cantonal ;
- le besoin d'établir et coordonner les besoins en transports et mobilité ;
- l'établissement du projet de traversée du lac ;
- la brillante élection du Conseiller d'Etat Robert Cramer au Conseil des Etats ;
- le point de presse du Conseil d'Etat du 7 novembre 2007 annonçant qu'une réflexion était initiée au sein du Conseil d'Etat au sujet de la réorganisation de son travail ;

invite le Conseil d'Etat

à opérer un redécoupage des Départements pour garantir le respect des objectifs fixés dans le discours de Saint-Pierre.